PROJET INNOVANT « accompagner les troubles du comportement » circonscription de VAL DE REUIL

Procédure d' intervention sur temps scolaire du médiateur éducateur

1 DETECTER

Troubles du comportement identifiés :
violences verbales physiques récurrentes à l'égard des pairs , des adultes de l'école. Mise en danger de soi et des autres.

2 INFORMER ET AGIR

- Informer l'équipe circonscription qui assure un suivi.
- Equipe éducative et mise en place de dispositifs d'aide
  (PPRE , intervention RASED, contrat élève, emploi du temps adapté ….)

3 EVALUER (équipe éducative)

- Efficience des dispositifs d'aide
- Evolution du comportement de l'élève (impact sur ses résultats)
- Evaluation du niveau de dangerosité pour lui-même et les autres.
- Impact sur le climat de classe / climat scolaire

DISPOSITIFS INSUFFISANTS
PAS OU PEU D'EVOLUTION

INFORMER L' EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION
(transmettre tous documents utiles)

CONVOCATION DE LA COMMISSION PLURIDISCIPLINAIRE POUR STATUER SUR L'ACCOMPAGNEMENT

OUI

EQUIPE EDUCATIVE
*Présentation du dispositif d'accompagnement à la famille
* Acceptation de la famille.
*Définir les modalités d'accompagnement.

CONVOCATION DE LA COMMISSION :BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR CHAQUE PERIODE SCOLAIRE .